



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Commission interministérielle de labellisation des centres de français langue étrangère

Label *Qualité français langue étrangère* - *Qualiopi*

La commission interministérielle de labellisation des centres de français langue étrangère, réunie le 17 décembre 2021, a décidé de renouveler le label *Qualité français langue étrangère* et d'attribuer la marque de certification qualité « *Qualiopi* » à l'établissement

IFALPES (NDA 84740397074)
14, avenue du Rhône - 74000 Annecy

La marque Qualiopi est délivrée au titre de la catégorie d'action « actions de formation » tel que défini dans l'[article L6313-1](#) du code du travail.

Cette décision fait suite à l'audit aménagé réalisé le 5 novembre 2021.

Le maintien de la validité de la présente décision jusqu'à sa date d'expiration le 17 décembre 2024, est conditionné par le respect des processus et procédures du dispositif de labellisation et des décisions que pourrait être amenée à prendre la commission interministérielle de labellisation pendant toute la période de validité du label.

Un audit de surveillance basé sur l'intégralité du référentiel sera réalisé entre le 14ème et le 22ème mois de la durée de labellisation.

À Paris, le 17 décembre 2021



La présidente de la commission
Anne-Sophie BARTHEZ
Directrice générale de l'enseignement supérieur et
de l'insertion professionnelle